

chandises pour ce Port. Il avoit été pris à la hauteur de *Gibraltar*, par trois Vaisseaux François armés en guerre, desquels il ne s'est racheté qu'au moyen d'une Lettre de 1600. guinées tirée sur un Négociant Anglois à *Livourne*. Les François l'ont contraint de laisser son Pilote pour ôtage de la sûreté de cette somme.

Naples. Ce ne sera qu'après que cette Cour aura reçu les nouvelles que les négociations de paix ont été entamées à *Aix-la-Chapelle*, que l'on pourra savoir si le Roi enverra un Ministre aux Conférences qui se tiendront dans cette Ville. Jusqu'à ce qu'on ait à la Cour de *Madrid* les mêmes nouvelles, il en est venu des ordres de laisser les troupes Espagnoles dans leurs anciens quartiers dans ce Royaume.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

CE que les troupes avoient fait de mouvemens depuis la campagne ouverte, sembloit annoncer qu'outre le siège de *Miëstricht*, & la reddition de cette Place, nous avions pour ce mois-ci des faits ultérieurs de la guerre à mettre dans des monumens publics. Mais il paroïssoit aussi des dispositions pour la tenuë d'un Congrès dans les formes, que l'on touchoit au terme des hostilités, & c'est l'heureux événement qui est arrivé le 30. Avril, puisqu'une suspension d'armes avec tous les articles qui peuvent rendre à l'Europe une paix générale solide & durable, est le fruit qui se présente des entrevûes des Ministres qui les ont signés. Les Traités fondamentaux, par lesquels on a pourvû, dans les tems précédens,